

BP REA

Responsable d'Entreprise Agricole

Le diplôme du Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » de niveau 4 permet d'obtenir la capacité professionnelle en vue d'une installation en qualité de chef d'exploitation ou associé(e) d'exploitation agricole.

C'est la voie privilégiée pour les publics adultes n'ayant pas suivi d'études agricoles et souhaitant une reconversion.



Formation continue en présentiel ou FOAD

BP, Durée : 1 an

Présentation

Notre centre de formation est habilité pour réaliser la mise en œuvre de ce diplôme.

La formation s'adresse à des demandeurs (es) d'emploi (jeunes et adultes), des aides familiaux, des salariés ou autres actifs en voie de reconversion professionnelle.

DURÉE DE FORMATION :

- Formation à temps plein en un an.
- 1200 heures en centre maximum, 8 semaines minimum de stage en entreprise.
- 35 h/semaine.

Le parcours de formation est individualisé :
modulation de la durée en fonction des diplômes obtenus et des acquis de l'expérience.

PÉRIODE :

Début de la formation : 31 août 2020 pour les non bacheliers, en fonction des diplômes obtenus, possibilité de réduction de parcours, nous contacter. pour plus d'informations

Fin de la formation : 02 juillet 2021.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Présentiel/Accompagnement multi modalité/Plateforme e-learning.
La formation se déroule en centre et sur le terrain (pratique sur une exploitation, rencontres avec des professionnels, visites et interventions).

FINANCEMENT :

Le financement de la formation et la rémunération des stagiaires sont déterminés en fonction de leur statut (demandeur d'emploi, salarié, etc.) et des organismes financeurs.

Métiers

- Responsable d'exploitation ou associé(e).
- Responsable d'atelier de production.

Vous êtes intéressé ?

CFPPA de VIRE (EPLEFPA)

Route de Caen
CS 46001 - VIRE
14500 VIRE NORMANDIE
Tél : 02.31.66.30.20
Fax : 02.31.66.30.29

Directeur :
Olivier DURAND
Responsable de la formation /
Liaison Entreprise :
Virginie BERNDT
Secrétariat / Accueil :
Fabienne VINCENT
Comptabilité :
Caroline CHOLET

cfppa.vire@educagri.fr
<http://www.tracy-vire.fr>

Conditions d'admission

- Etre âgé de 18 ans.
- Avoir quitté la scolarité depuis un an.
- Justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date de l'évaluation de la dernière unité capitalisable.

- Etre titulaire d'au moins un CAP ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur.

Pour les candidats ne justifiant pas des diplômes : justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou de 3 ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur.

Inscription et procédure

- Contact auprès de l'administration pour vérifier l'éligibilité du dossier.
- Prise de rendez-vous.
- Entretien individuel avec le responsable pour identifier le projet professionnel.
- Toutes les candidatures sont présentées en commission de recrutement composée des prescripteurs et des partenaires pour validation.



Le référentiel de certification est constitué de sept capacités.
Chaque capacité correspond à une UC et comprend deux capacités intermédiaires.

<p>C1 Se situer en tant que professionnel .</p> <ul style="list-style-type: none"> • C11 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant. • C12 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation. 	<p>105 H</p>
<p>C2 Piloter le système de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C21 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements. • C22 Gérer le travail. 	<p>200 H</p>
<p>C3 Conduire le processus de production dans l'agro écosystème.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C31 Combiner les différentes activités liées aux productions. • C32 Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions. (Productions laitière, bovine, porcine, cunicole) 	<p>350 H</p>
<p>C4 Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C41 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers. • C42 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique. 	<p>265 H</p>
<p>C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C51 Commercialiser un produit ou un service. • C52 Négocier dans cadre d'un contrat ou d'un projet collectif. 	<p>70 H</p>
<p>C6 et C7 unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) Choix en fonction du projet professionnel du candidat.</p> <p>4 UCAREs en FOAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire et valoriser un atelier viande en circuit court. • Animation à la ferme. • Hébergement à la ferme. • Valoriser ses activités via internet. <p>1 UCARE en présentiel ou FOAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gagner en autonomie énergétique en valorisant l'ensemble des ressources de son exploitation. 	<p>210 H</p>

Certifications

Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 4
Modalités : Délivré par Unités Capitalisables.

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des 7 UC. Cette formation est évaluée au fil de l'année, l'évaluation est réalisée en situation professionnelle, l'objectif est de valider les compétences acquises en cours d'année.

Chiffres clés

- Taux de réussite : 91 %
- Taux d'insertion professionnelle (année N-1) : 80 % tous champs professionnels

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFPPA de VIRE - Route de Caen - CS 46001 - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE

Tél : 02.31.66.30.20 - Fax : 02.31.66.30.29 - cfppa.vire@educagri.fr

